Concours organisé par le Comité des fêtes de Jugeals-Nazareth

Dimanche 13 avril
Jugeals-Nazareth
Salle Jean moulin

Participation : 10 euros par personne

Ouverture à 13h30 début des jeux à 14h00.
1 lot pour chaque participant.
- lots de viandes
- lots de vins
- lots de gâteaux

Etc...
Réservation : au plus tard le 6 avril en téléphonant au :
09 53 27 51 74 – Marie Christine SURCOUF.
Buvette et diverses pâtisseries sur place.

(Les personnes seules pourront trouver un partenaire sur place).

Thé dansant à Jugeals – Nazareth

Samedi 12 Avril 14h30

Salle jean moulin

Animation : Albert **Entrée : 12€**

Réservations : 05 87 43 92 90 ou 06 95 82 75 19

Organisé par le Comité des Fêtes de Jugeals-Nazareth

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE
Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
mairie@jugeals-nazareth.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74
Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
Mardi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Mercredi : 8h à 12h. Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 16h30
Cantine : 05 55 85 97 96
Ecole & Garderie : 05 55 85 92 60

MAISON MÉDICALE
maison-medicale-montplaisir.fr
Médecins généralistes
Ophélie BUGEAUD
05 55 85 95 76
Médecin de garde : 15
Hypnothérapie
Jérôme CUSSAT 07 88 08 50 87
Infirmière
Nadia CAUPENE : 06 27 73 53 91
Orthophoniste
L. ORRETEGUY **:** 06 89 07 03 97
Réflexologue plantaire
C. FRUCTUOSO **:** 06 88 59 64 65
Psychothérapeute
Charlotte PELLEFIGUE : 07 56 80 63 25
Osthépathe DO
Ségolène FOUQUES
07 71 94 10 88 ou via Doctolib
Assistantes maternelles
Sandra RENAULT La Borie Basse
06 83 03 17 26
Jocelyne DUHIN La Brande
06 22 53 15 31
Brigitte TILLET
724, route de La Brande. 06 08 35 76 98
Gwendoline FAQUET
360, route de Noailles. 06 25 95 37 41
Assistante sociale
Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20
Famille d'accueil personnes âgées :
Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90
SAMU : 15. POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12
ERDF Dépannage électricité :
0972 675 019
SUEZ (Gestion de l'eau)
Service clientèle : 05 67 80 67 68
Urgences techniques : 05 67 80 67 69
Trésorerie de Brive :
05 55 17 77 20
Accueil paroisse :
Saint-Martin : 09 62 24 95 50

LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH

Avril 2025

Le mot du Maire

Jeudi dernier 3 Avril 2025 votre conseil municipal a voté à l'unanimité le budget primitif de notre commune. Celui-ci est le dernier de cette mandature.

Richard LANDRAUD 1er adjoint vous livre dans les pages suivantes les éléments de ce budget. Les principaux investissements, sont ceux concernant la première tranche de travaux de l'aménagement de l'espace public dans le bourg. Cet aménagement a été évoqué à plusieurs reprises dans les bulletins précédents. Vous trouverez à l'intérieur le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 février 2025, dans lequel figure le montage financier de cette première tranche de travaux. Le permis de construire va être déposé très prochainement (semaine 15). Cette étape importante va permettre de procéder aux appels d'offres pour le choix des entreprises afin de démarrer probablement les travaux en septembre 2025. Sous réserve bien sûr que tout se déroule selon le planning retenu, nous pouvons espérer l'achèvement de cette mise hors d'eau et hors d'air des bâtiments au printemps 2026. A savoir que les documents relatifs à ce projet sont consultables en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

Je dois vous informer que j'ai été contraint de prendre un arrêté d'interdiction temporaire pour l'ASJN d'utilisation de certains locaux situés au sous-sol de la salle Jean Moulin. Cette décision difficile à prendre s'est faite après plusieurs avertissements et rencontres avec les dirigeants du club de Foot ASJN. Malgré de nombreuses promesses du club depuis plusieurs années, les locaux sportifs et leurs abords ne sont toujours pas nettoyés après utilisation. Cette décision je l'ai prise après avis largement majoritaire du conseil municipal du 3 Avril 2025. La première raison est le non-respect des règles d'hygiène élémentaires pour recevoir les joueurs dans les locaux, en sachant que la plupart sont des mineurs. Puis enfin la responsabilité du maire étant engagée, j'étais dans l'obligation de prendre une décision qui j'espère sera la plus temporaire possible. Celle-ci sera levée dès un retour à une utilisation normalisée.

Je suis désolé de rappeler aussi qu'il y a toujours beaucoup trop d'animaux domestiques errants importunant un nombre important de nos administrés et faisant courir de nombreux risques : morsures, salubrité, dégâts matériels, risque d'accidents de la circulation etc... Je rappelle aux propriétaires de ces animaux qu'ils s'exposent à certaines sanctions au vu des arrêtés municipaux déjà pris sur le sujet.
Vous trouverez aussi dans ce bulletin une information de la gendarmerie concernant les cambriolages !

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

La population, les enfants de l'école sont invités à participer nombreux à la cérémonie commémorant l'armistice mettant fin à la 2ème guerre mondiale. Celle-ci se déroulera le jeudi 8 Mai 2025 à 11 heures au monument aux morts situé voie Romaine. A l'issue de cette commémoration vous êtes invités au verre de l'amitié salle Roger VERDIER.

Le Maire Gérard BAGNOL